



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Baccalauréat français international

Recrutement pour la rentrée 2026

Texte de référence	2
Dossier de candidature.....	2
Avis du conseil de classe du 2^{ème} trimestre ou du 1^{er} semestre de la classe de seconde	3
Épreuves	4
Validation des sujets	4
LVA – section bilingue	5
LVA – section trilingue.....	6
LVB – section trilingue	7
Classement.....	8
Grilles d'évaluation.....	8
LVA : Compréhension de l'écrit	9
LVA : Expression écrite	10
LVB : Compréhension de l'écrit.....	11
LVB : Médiation écrite.....	12
LVA & LVB : Expression orale.....	13
Fiche de résultats.....	15

Texte de référence

Note de service du 15-12-2021 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo2/MENE2121403N.htm>

N.B. :

- L'admission des **élèves issus d'une section internationale de classe de seconde** est prononcée au vu de **l'avis rendu par le conseil de classe du dernier trimestre de l'année scolaire de la classe de seconde**.
- **Pour les élèves qui ne sont pas issus d'une section internationale de classe de seconde**, l'admission dans une classe de première ou de terminale menant au baccalauréat français international (BFI) est prononcée par l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie, **sur proposition du chef d'établissement au vu d'un dossier de candidature et des résultats à un examen**.

La candidature se fait en deux temps :

- Le candidat adresse un dossier de candidature à la section dans laquelle il postule, avant la date butoir annoncée par l'établissement où elle se situe ;
- Il est convoqué par l'établissement dans lequel il postule aux épreuves décrites ci-dessous.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué :

- D'une lettre de motivation rédigée en français, d'une page maximum ;
- De la fiche renseignée par le conseil de classe du 2^{ème} trimestre ou du 1^{er} semestre de l'année de seconde (cf. *infra* : Avis du conseil de classe) ;
- D'éventuels documents attestant d'un niveau de LVE (certifications, etc.).

Le jury dispose du dossier de candidature pendant la correction des épreuves écrites et les épreuves orales. Ce dossier n'est pas évalué.

Avis du conseil de classe du 2^{ème} trimestre ou du 1^{er} semestre de la classe de seconde



Candidature à une section du baccalauréat français international au
Lycée

Nom du candidat : Prénom :

Établissement d'origine :

L'avis se fonde sur la motivation du candidat, sa curiosité intellectuelle, sa capacité de travail, son intérêt pour l'interculturalité, etc.

Avis du professeur de LVA (anglais)

☐ Favorable ☐ Défavorable

.....
.....
.....
.....

Avis du professeur de LVB (précisez la LV :)

☐ Favorable ☐ Défavorable

.....
.....
.....
.....

Avis du professeur d'Histoire-Géographie

☐ Favorable ☐ Défavorable

.....
.....
.....
.....

Avis motivé du conseil de classe

☐ Favorable ☐ Défavorable

.....
.....
.....
.....

Épreuves

Dans un souci d'harmonisation et d'équité sur le territoire académique, le format des épreuves d'admission est identique dans tous les départements.

Validation des sujets

Les professeurs impliqués dans le BFI et désignés par le chef d'établissement préparent les épreuves d'admission selon le format précisé ci-dessous. Ils adressent leur proposition de sujets aux IA-IPR de la LVE concernée, par courrier électronique et **au plus tard un mois** avant la tenue des épreuves : les inspecteurs valident les sujets ou proposent des ajustements **au plus tard 15 jours** avant la date des épreuves dans l'établissement.

Allemand	Muriel.Philippe@ac-orleans-tours.fr
Anglais	Bruno.Bouchard@ac-orleans-tours.fr
Chinois	Cedric.Quennesson@ac-rennes.fr
Espagnol	Carine.Fauvet@ac-orleans-tours.fr et Pere.Andres-Salom@ac-orleans-tours.fr
Italien	Marianne.Urbannet@ac-versailles.fr
Russe	Lucille.Baudin-Souda@ac-versailles.fr

LVA – section bilingue

<i>AL</i>	<i>Durée</i>	<i>Contenu</i>	<i>Correcteurs / Examineurs</i>
Écrit	1h	Épreuve de médiation Document littéraire d'environ 30 lignes. Consigne : You are a French literary critic working for a British/American newspaper. Read the text below and write a 200-word article summarising  / summarizing  the excerpt and clarifying the cultural aspects that could challenge a French reader.	<i>Correcteurs :</i> Professeurs de LVA impliqués dans le BFI et désignés par le chef d'établissement
Oral	15 min. maximum (pas de préparation) dans la langue cible	Expression orale en continu et en interaction : 5 min. : le candidat présente ses motivations et échange avec le jury ; 5 min. : le candidat prend une minute maximum pour découvrir un support iconographique en lien avec le programme d'histoire-géo de la classe de seconde : il réagit et dégage quelques pistes d'analyse, puis échange avec le jury ; 5 min. : le candidat échange librement avec le jury pour préciser son projet personnel (entretien visant à faire émerger et à valoriser son potentiel).	<i>Examineurs :</i> Le jury est composé au maximum de 3 professeurs de la LVA et d'Histoire-Géographie, impliqués dans le BFI et désignés par le chef d'établissement.

LVA – section trilingue

AL	Durée	Contenu	Correcteurs / Examineurs
Écrit	1h	Épreuve de médiation Document littéraire d'environ 30 lignes. Consigne : You are a French literary critic working for a British/American newspaper. Read the text below and write a 200-word article summarising  / summarizing  the excerpt and clarifying the cultural aspects that could challenge a French reader.	Correcteurs : Professeurs de LVA impliqués dans le BFI et désignés par le chef d'établissement
Oral	15 min. maximum (pas de préparation) dans la langue cible	Expression orale en continu et en interaction : 5 min. : le candidat présente ses motivations et échange avec le jury ; 5 min. : le candidat prend une minute maximum pour découvrir un support iconographique en lien avec le programme d'histoire-géo de la classe de seconde : il réagit et dégage quelques pistes d'analyse, puis échange avec le jury ; 5 min. : le candidat échange librement avec le jury pour préciser son projet personnel (entretien visant à faire émerger et à valoriser son potentiel).	Examineurs : Le jury est composé d'un professeur de la LVA et d'un professeur d'Histoire-Géographie, impliqués dans le BFI et désignés par le chef d'établissement.

LVB – section trilingue

<i>AL</i>	<i>Durée</i>	<i>Contenu</i>	<i>Correcteurs / Examineurs</i>
Écrit	1h	Épreuve de médiation Document littéraire d'environ 20 lignes. Consigne : Vous êtes critique littéraire pour un journal français. Lisez attentivement le texte ci-dessous puis rédigez en français un article de 150 mots environ pour rendre compte de cet extrait et expliquer ce qui, dans ce texte, aurait besoin d'être explicité à un lecteur français.	<i>Correcteurs :</i> Professeurs de la LVB impliqués dans le BFI et désignés par le chef d'établissement
Oral	15 min. maximum (pas de préparation) dans la langue cible	Expression orale en continu et en interaction : 5 min. : le candidat présente ses motivations et échange avec le jury ; 5 min. : le candidat prend une minute maximum pour découvrir un support iconographique ou un très court poème : il réagit et dégage quelques pistes d'analyse, puis échange avec le jury ; 5 min. : le candidat échange librement avec le jury pour préciser son projet personnel (entretien visant à faire émerger et à valoriser son potentiel).	<i>Examineurs :</i> Le jury est composé au maximum de 2 professeurs de la LVB concernée, impliqués dans le BFI et désignés par le chef d'établissement

Classement

À l'issue des épreuves, les professeurs établissent un **classement** des candidats : ils remettent ainsi au chef d'établissement une **liste principale** et une **liste complémentaire** des candidats.

Ces deux listes sont adressées par le chef d'établissement à l'IEN-IO du département :

Cher	ce.iio18@ac-orleans-tours.fr
Eure-et-Loir	ce.iio28@ac-orleans-tours.fr
Indre	ce.ienio36@ac-orleans-tours.fr
Indre-et-Loire	ce.iio37@ac-orleans-tours.fr
Loir-et-Cher	ce.iio41@ac-orleans-tours.fr
Loiret	ce.iio45@ac-orleans-tours.fr

Grilles d'évaluation

Les grilles d'évaluation sont communes à toutes les LVE.

LVA : Compréhension de l'écrit

	Identification du contexte ou de la situation d'énonciation	Points	Identification des réseaux de sens	Points	Identification des stratégies de communication	Points
C1	Peut identifier les détails fins ou l'implicite tout en les replaçant dans le contexte.	21-40	Peut identifier et analyser la logique interne d'un document ou dossier en distinguant le cas échéant ce qui est de l'ordre de la digression.	21-40	Peut identifier l'articulation de documents. Peut identifier la tonalité d'un propos : ironie, humour, stratégies interpersonnelles, etc.	21-40
B2	Peut identifier la richesse d'un contexte ou d'une situation d'énonciation, y compris en relevant le cas échéant des éléments implicites.	11-20	Peut identifier la cohérence globale d'un document ou dossier : identifier les principales raisons pour ou contre une idée ; reconstituer une chronologie d'événements dans un récit ; repérer des sauts ou retours en arrière, etc.	11-20	Peut repérer une intention en distinguant l'expression d'un point de vue de l'exposé des faits. Peut identifier des éléments implicites de l'articulation entre les documents.	11-20
B1	Peut relever des informations détaillées sur le contexte (objet, enjeux, perspective narrative, expériences relatées, etc.) et établir des liens entre elles.	6-10	Peut relever l'essentiel des éléments porteurs de sens d'un document ou dossier : reconstituer le plan général d'un texte ; suivre les points principaux d'une discussion, d'un reportage ; identifier des liens de causalité simples, etc.	6-10	Peut identifier l'expression de points de vue, souhaits et/ou perspectives. Peut identifier la nature de l'articulation entre les documents (lien chronologique, illustratif, d'opposition, etc.)	6-10
A2	Peut relever des informations explicites sur le contexte (thème, lieux, personnes, événements, etc.).	4-5	Peut comprendre globalement un document ou dossier : identifier le sujet principal, regrouper des termes d'un même champ lexical.	4-5	Peut identifier la nature du ou des document(s) et la mettre en lien avec quelques éléments du contenu.	4-5
A1	Peut relever des informations isolées simples et les articuler en partie les unes aux autres.	2-3	Peut construire une amorce de compréhension en relevant des mots ou expressions.	2-3	Peut relever quelques données ou caractéristiques évidentes d'un document (dates, titres, paragraphes, bande-son, etc.)	2-3
Pré A1	Peut relever quelques données.	1	Peut relever des mots transparents et/ou familiers.	1	Peut relever quelques informations isolées simples.	1

..... + + = / 120

LVA : Expression écrite

	Qualité du contenu	Points	Cohérence de la construction du discours	Points	Correction de la langue écrite	Points	Richesse de la langue	Points
C1	Peut traiter le sujet et produire un écrit fluide et convaincant, étayé par des éléments (inter)culturels pertinents.	21-30	Peut produire un récit ou une argumentation complexe en démontrant un usage maîtrisé de moyens linguistiques de structuration.	21-30	Peut maintenir tout au long de sa rédaction un bon degré de correction grammaticale, y compris en mobilisant des structures complexes.	21-30	Peut employer de manière pertinente un vaste répertoire lexical incluant des expressions idiomatiques, des nuances de formulation et des structures variées.	21-30
B2	Peut traiter le sujet et produire un écrit clair, détaillé et globalement efficace, y compris en prenant appui sur certains éléments (inter)culturels pertinents.	11-20	Peut produire un récit ou une argumentation en indiquant la relation entre les faits et les idées dans un texte bien structuré.	11-20	Peut démontrer une bonne maîtrise des structures simples et courantes. Les erreurs sur les structures complexes ne donnent pas lieu à des malentendus.	11-20	Peut produire un texte dont l'étendue du lexique et des structures sont suffisantes pour permettre précision et variété des formulations.	11-20
B1	Peut traiter le sujet et produire un écrit intelligible et relativement développé, y compris en faisant référence à quelques éléments (inter)culturels.	6-10	Peut rendre compte d'expériences en décrivant ses sentiments et réactions. Peut exposer et illustrer un point de vue. Peut raconter une histoire de manière cohérente.	6-10	Peut démontrer une bonne maîtrise des structures simples et courantes. Les erreurs sur les structures simples ne gênent pas la lecture.	6-10	Peut produire un texte dont l'étendue lexicale relative nécessite l'usage de périphrases et de répétitions.	6-10
A2	Peut traiter le sujet, même si la production est courte.	4-5	Peut exposer une expérience ou un point de vue en utilisant des connecteurs élémentaires.	4-5	Peut produire un texte immédiatement compréhensible malgré des erreurs fréquentes.	4-5	Peut produire un texte dont les mots sont adaptés à l'intention de communication, en dépit d'un répertoire lexical limité.	4-5
A1	Peut simplement amorcer une production écrite en lien avec le sujet.	2-3	Peut énumérer des informations sur soi-même ou les autres.	2-3	Peut produire un texte globalement compréhensible mais dont la lecture est peu aisée.	2-3	Peut produire un texte intelligible malgré un lexique pauvre.	2-3
Pré A1	Peut rassembler des mots isolés en lien avec le sujet.	1	Peut rassembler des notes non articulées.	1	Peut produire un écrit mais peu intelligible.	1	Peut produire quelques éléments stéréotypés.	0

..... + + + = / 120

LVB : Compréhension de l'écrit

	Identification du contexte ou de la situation d'énonciation	Points	Identification des réseaux de sens	Points	Identification des stratégies de communication	Points
C1	Peut identifier les détails fins ou l'implicite tout en les replaçant dans le contexte.	31-40	Peut identifier et analyser la logique interne d'un document ou dossier en distinguant le cas échéant ce qui est de l'ordre de la digression.	31-40	Peut identifier l'articulation de documents. Peut identifier la tonalité d'un propos : ironie, humour, stratégies interpersonnelles, etc.	31-40
B2	Peut identifier la richesse d'un contexte ou d'une situation d'énonciation, y compris en relevant le cas échéant des éléments implicites.	21-30	Peut identifier la cohérence globale d'un document ou dossier : identifier les principales raisons pour ou contre une idée ; reconstituer une chronologie d'événements dans un récit ; repérer des sauts ou retours en arrière, etc.	21-30	Peut repérer une intention en distinguant l'expression d'un point de vue de l'exposé des faits. Peut identifier des éléments implicites de l'articulation entre les documents.	21-30
B1	Peut relever des informations détaillées sur le contexte (objet, enjeux, perspective narrative, expériences relatées, etc.) et établir des liens entre elles.	11-20	Peut relever l'essentiel des éléments porteurs de sens d'un document ou dossier : reconstituer le plan général d'un texte ; suivre les points principaux d'une discussion, d'un reportage ; identifier des liens de causalité simples, etc.	11-20	Peut identifier l'expression de points de vue, souhaits et/ou perspectives. Peut identifier la nature de l'articulation entre les documents (lien chronologique, illustratif, d'opposition, etc.)	11-20
A2	Peut relever des informations explicites sur le contexte (thème, lieux, personnes, événements, etc.).	6-10	Peut comprendre globalement un document ou dossier : identifier le sujet principal, regrouper des termes d'un même champ lexical.	6-10	Peut identifier la nature du ou des document(s) et la mettre en lien avec quelques éléments du contenu.	6-10
A1	Peut relever des informations isolées simples et les articuler en partie les unes aux autres.	2-5	Peut construire une amorce de compréhension en relevant des mots ou expressions.	2-5	Peut relever quelques données ou caractéristiques évidentes d'un document (dates, titres, paragraphes, bande-son, etc.)	2-5
Pré A1	Peut relever quelques données.	1	Peut relever des mots transparents et/ou familiers.	1	Peut relever quelques informations isolées simples.	1

..... + + = / 120

LVB : Médiation écrite

	Transmission d'informations	Points	Explicitation / Médiation culturelle	Points	Clarté & organisation	Points
C1	Peut analyser et synthétiser des informations provenant de textes exigeants ; peut traiter un contenu dense et en produire une version claire et précise ; peut reformuler avec nuance et exactitude.	31-40	Peut expliquer en profondeur des références culturelles, implicites, nuances stylistiques ; peut gérer des interactions pluriculturelles complexes, en facilitant la compréhension entre cadres culturels différents.	31-40	Peut présenter un contenu de façon bien structurée, détaillée et cohérente, en utilisant des structures de discours variées.	31-40
B2	Peut synthétiser des informations provenant d'un texte complexe ; peut traiter, sélectionner et relayer les idées pertinentes ; peut reformuler fidèlement des contenus longs.	21-30	Peut rendre accessibles des contenus complexes, expliciter des références culturelles ou implicites ; peut établir des liens entre perspectives culturelles de façon appropriée.	21-30	Peut organiser l'information de manière claire, structurée et logique, avec des articulations pertinentes.	21-30
B1	Peut relayer les points essentiels d'un texte simple dans un langage clair et simple.	11-20	Peut expliquer des éléments culturels ou implicites simples ; peut reformuler pour lever des ambiguïtés ; peut faciliter la compréhension d'un contenu factuel.	11-20	Peut organiser l'information en une forme claire et cohérente, en reliant les éléments avec des connecteurs courants.	11-20
A2	Peut relayer des informations simples provenant de sources brèves et clairement structurées.	6-10	Peut donner une explication très simple d'un élément concret ; peut aider à une compréhension basique de références évidentes.	6-10	Peut organiser son relais d'information en une suite d'énoncés simples et reliés.	6-10
A1	Peut transmettre des informations simples et prévisibles contenues dans des documents simples et bien structurés.	1-5	Peut indiquer très simplement qu'il ne comprend pas une différence culturelle.	1-5	Peut trier des informations très simples, données dans des énoncés courts ou présenter les éléments dans une suite simple.	1-5
Pré-A1	[Ne relève aucune donnée.]	0	[Ne repère aucun élément à expliciter.]	0	Aucune production.	0

..... + + = / 120

LVA & LVB : Expression orale

1. PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉPREUVE				
Motivations du candidat	Présente un exposé préparé et structuré, cherche à convaincre du bien-fondé de sa candidature. ☐ 21-30 points	Présente un exposé préparé et relativement structuré. ☐ 11-20 points	Présente un exposé peu préparé et peu structuré. ☐ 1-10 points	Exposé non préparé, arguments désordonnés ou absence d'arguments. ☐ 0 point
Échange avec le jury	Répond précisément aux questions des examinateurs. ☐ 21-30 points	Répond aux questions des examinateurs mais n'apporte pas d'éléments supplémentaires. ☐ 11-20 points	Répond partiellement aux questions des examinateurs, reprend les éléments préparés de son exposé. ☐ 1-10 points	Peine à répondre aux questions des examinateurs. ☐ 0 point
2. DEUXIÈME PARTIE DE L'ÉPREUVE				
Capacité à rendre compte du document	Présente clairement le document ; a les connaissances suffisantes pour en dégager les éléments essentiels en les articulant. ☐ 21-30 points	Identifie le document mais ne dégage que partiellement les éléments essentiels ; peine à dégager la nature d'un problème à partir des informations du support, des raisons simples pour justifier son point de vue. ☐ 11-20 points	Identifie le document, mais connaissances très lacunaires ; pas d'argumentation, mais une simple liste de points non articulés. ☐ 1-10 points	Peine à identifier le document et à réagir, ne propose pas de piste d'analyse. ☐ 0 point
Échange avec le jury : valorisation de la culture personnelle du candidat	Connaissances solides ou assez solides dans le domaine considéré. L'échange avec le jury est aisé et permet de préciser certains points. ☐ 21-30 points	Connaissances assez solides. L'échange avec le jury permet de préciser certains points. ☐ 11-20 points	Des connaissances parcellaires ; l'échange avec le jury ne permet de préciser que certains points. ☐ 1-10 points	Connaissances très lacunaires. L'échange avec le jury ne permet pas au candidat de faire montre de sa culture dans le champ considéré. ☐ 0 point

3. TROISIÈME PARTIE DE L'ÉPREUVE

Entretien avec le jury : valorisation du potentiel du candidat	Échange aisé ; le candidat montre un réel potentiel et se projette dans un projet international. □ 21-30 points	Échange plutôt aisé ; le candidat n'a pas complètement cerné son futur projet mais le précise avec l'aide du jury. □ 11-20 points	Échange peu aisé : le candidat parvient à peine à se projeter dans un parcours BFI. □ 1-10 points	Échange peu aisé : le candidat ne parvient pas à se projeter dans un parcours international malgré l'aide du jury. □ 0 point
--	--	--	--	---

4. QUALITÉ DE LA LANGUE DANS LES TROIS PARTIES DE L'ÉPREUVE

Intelligibilité et phonologie	Prononciation et intonation correctes, clarté de l'élocution, discours fluide. □ 21-30 points	Accent étranger prononcé mais qui n'entrave pas l'intelligibilité. Discours relativement fluide. □ 11-20 points	Accent étranger marqué, le jury doit coopérer pour comprendre le discours. □ 1-10 points	Phonologie défailante et absence de fluidité rendant l'expression presque inintelligible. □ 0 point
Richesse de la langue, lexique	Richesse et pertinence du vocabulaire, notamment du vocabulaire spécifique à la DNL. □ 21-30 points	Lexique de base suffisant, mais vocabulaire peu élaboré. □ 11-20 points	Des lacunes récurrentes et importantes dans le lexique de base. □ 1-10 points	Des lacunes rédhibitoires dans le lexique. □ 0 point
Correction de la langue	Pas d'erreur conduisant à des malentendus, prise de risque réussie, autocorrection. □ 21-30 points	S'exprime avec une correction suffisante (peu d'erreurs), des structures variées, mais sans prise de risque. □ 11-20 points	Peut utiliser des structures simples, malgré des erreurs qui n'empêchent pas la compréhension. □ 1-10 points	Un défaut de maîtrise des structures simples qui entrave la compréhension. □ 0 point

1^{ère} partie (.....) + 2^{ème} partie (.....) + 3^{ème} partie (.....) + qualité de la langue (.....) = / 240

Fiche de résultats

Candidature à une section du baccalauréat français
international au Lycée

Nom du candidat : Prénom :

Établissement d'origine :

LVA (anglais)

Épreuve écrite / 240

Épreuve orale / 240

LVB (Précisez :)

Épreuve écrite / 240

Épreuve orale / 240

Total :

Appréciation motivée sur la candidature :

LVA :
.....
.....
.....
.....

LVB :
.....
.....
.....
.....